



Francophonie et démocratie Invité à respecter les droits fondamentaux, le président congolais Joseph Kabila est l'hôte du 14^e sommet de la francophonie, du 12 au 14 octobre. **PAGE 3**



Le Qatar affiche son soutien au Hamas La micromonarchie a rouvert sa représentation dans la bande de Gaza. Un geste qui confirme sa proximité avec le mouvement islamiste. **PAGE 2**



Les ambitions de la Chine en Afghanistan Pour la première fois en quarante-six ans, un dirigeant du PCC s'est rendu à Kaboul. Objectif : poser des jalons avant le retrait occidental. **PAGE 2**

Les grands chantiers du monde arabe

Deux ans après le début de la contestation, partie de Tunisie, le monde arabe est en pleine mutation. Tour d'horizon des changements et des défis qui restent à relever, à l'occasion du Forum mondial de la démocratie, à Strasbourg, dont « Le Monde » est partenaire. **PAGES 4 à 8**



Le Caire, 21 septembre.
Le président égyptien Mohamed Morsi en roi de trèfle sur un mur proche de la place Tahrir.

AMR ABDALLAH DALSH/REUTERS

Tout à reconstruire

LE BILLET

SYLVIE KAUFFMANN

Lorsque le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a prononcé le discours d'ouverture du congrès de son parti, l'AKP, dimanche 30 septembre à Ankara, un nouveau venu, au premier rang, l'écoutait intensément. Mohamed Morsi, le président égyptien, avait fait le déplacement, et sa présence n'est pas passée inaperçue. Le choix de Pékin, en août, pour son premier voyage officiel à l'étranger n'était pas non plus passé inaperçu. Ni sa visite à Téhéran, pour le sommet des non-alignés, où il ne s'est pas privé de critiquer devant ses hôtes le soutien de l'Iran au dictateur syrien Bachar Al-Assad.

Erdogan le Turc et Morsi l'Égyptien : deux symboles du bouleversement tectonique qui secoue le monde arabomusulman au XXI^e siècle. La brutale accélération imposée par le déclenchement des révolutions arabes en décembre 2010 se traduit déjà par un début de réalignement des puissances dans le jeu du Moyen-Orient.

Quel rôle peuvent jouer les Etats-Unis dans cette nou-

velle donne ? Le « printemps arabe » a-t-il vraiment donné naissance à l'« hiver islamiste », comme le veut la caricature ? Les Américains, qui ont accompagné certains de ces changements, les voient parfois se retourner contre eux. Le drame de Benghazi, dans lequel leur ambassadeur et trois de ses compatriotes ont été tués le 11 septembre, leur a montré que, s'ils servent toujours de cible, ils ont de moins en moins de prise sur les événements.

Pour ceux qui avaient vu dans les soulèvements tunisien et égyptien l'expression d'une aspiration au modèle démocratique et social occidental, le réveil est rude. Dans ces deux pays phares du « printemps arabe », les élections ont porté au pouvoir non pas ceux qui avaient fait la révolution et renversé les dictateurs, mais les partis islamistes, Ennahda à Tunis et les Frères musulmans au Caire. Et les extrémistes salafistes se sont engouffrés dans la brèche.

Le « printemps arabe » était une expression médiatique occidentale. Moins définitive, celle de « réveil arabe » est

sans doute plus appropriée. Ce réveil et la revendication de liberté et de dignité qui l'a porté ont pris des formes différentes suivant les pays, mais, hormis certaines monarchies du Golfe, aucun régime n'a été épargné. L'issue de la guerre en Syrie, l'attitude de Téhéran, l'évolution de l'économie en Egypte, la stabilisation ou non de la Libye, la résistance de la société civile aux revendications salafistes sont autant d'inconnues qui pèseront sur l'orientation de ce réveil. Un autre défi est, pour les révolutionnaires de la première heure, de se ressaisir et de construire un discours politique face à celui des Frères musulmans.

Une chose est sûre : ni les Etats-Unis ni l'Europe ne décideront, cette fois, du cours des choses. L'Egypte d'aujourd'hui, reconnaît Barack Obama, « n'est ni alliée ni ennemie » des Etats-Unis. Tout est à reconstruire. Bienvenue dans le nouveau Moyen-Orient ! ■

Directrice éditoriale au Monde (kauffmann@lemonde.fr)

Où en est le rêve américain ?

Un hors-série du Monde

« L'Amérique d'Obama »

à découvrir en kiosque dès maintenant



Le Qatar renoue avec Gaza

La micromonarchie du Golfe met sa force de frappe diplomatico-financière au service du Hamas



PASSÉ INAPERÇU

redémarrer à pleine capacité pour la première fois depuis 2006, date de son bombardement par Israël.

Dans le contexte de la division interpalestinienne et du bras de fer entre le Hamas et le Fatah du président Mahmoud Abbas, au pouvoir en Cisjordanie, l'investissement de l'émirat a un parfum inévitablement politique. Signe qui ne trompe pas, Mohamed Al-Hamadi n'est pas ingénieur mais diplomate. L'implication du Qatar dans les affaires de Gaza vient prolonger le soutien politique et financier qu'il accorde depuis de nombreuses années au Hamas. Après sa rupture avec le régime de Bachar Al-Assad – qui l'hébergeait depuis 1999 – du fait de sa sympathie pour le soulèvement syrien, le chef du mouvement islamiste palestinien, Khaled Meshaal, a d'ailleurs réinstallé ses bureaux à Doha.

Baptisée « Hamad Town », d'après le prénom de l'émir de Doha, une ville serait implantée sur les ruines d'un bloc de colonies juives

Bien qu'ils ne soient pas dupes du jeu qatari, les milieux d'affaires de Gaza se réjouissent de l'arrivée des millions de dollars du Golfe. « Nous voulons profiter de cette opportunité pour réveiller l'économie locale. Nous sommes trop épuisés pour faire la fine bouche », dit Fayçal Shawa, un entrepreneur. Les hommes d'affaires espèrent juste que les matériaux de construction nécessaires aux projets qataris pourront emprunter les voies officielles, les points de passage entre Gaza, Israël et l'Égypte, et non les tunnels creusés sous la frontière avec cette dernière, qui ont permis l'année dernière une fragile relance de l'activité de construction. « Il est temps qu'Israël lève son blocus, soupire Fayçal Shawa. La vie d'un million et demi de Gazaouites ne peut pas dépendre d'un trafic souterrain. »

BENJAMIN BARTHE

Des camions-citernes de fioul venant du Qatar à destination de Gaza passent la frontière égyptienne, le 7 juin 2012.

EYAD AL-BABA/APA

Le Qatar est de retour à Gaza. La villa qui avait servi de bureau de représentation au petit émirat gazier du début des années 1990 au début des années 2000 a été rouverte à la fin du mois de septembre.

À l'époque, la présence des Qataris dans la langue de sable palestinienne constituait un geste de soutien au processus de paix et à son promoteur numéro un, Yasser Arafat. L'initiative se voulait modeste, à l'image d'un pays déjà riche mais très discret sur la scène internationale. Dix ans plus tard, changement de décor. Champion des révolutions arabes – à l'exception de la révolte à dominante chiite à Bahreïn –, et désormais adepte d'un interventionnisme débridé, la micromonarchie vient mettre sa force de frappe diplomatico-financière au service du Hamas, maître de Gaza depuis 2007.

Le nouveau représentant qatari, Mohamed Al-Hamadi, a été reçu, mardi 25 septembre, par le premier ministre du mouvement islamiste, Ismaël Haniyeh. Officiellement, sa mission ne consiste qu'à gérer l'enveloppe de plusieurs centaines de millions de dollars allouée par Doha à la reconstruc-

tion et au développement de la bande de Gaza. Censé commencer aussitôt après l'offensive israélienne de l'hiver 2008-2009, ce chantier n'a été mis en œuvre que très partiellement du fait du blocus décrété par l'État juif, qui entrave l'entrée de matériaux de construction dans ce mince territoire.

Au programme forcément ambitieux des Qataris figure l'édification d'un gigantesque complexe résidentiel, composé d'un millier de logements et de tous les services attenants : écoles, crèches, commerces... Baptisée « Hamad Town », d'après le prénom de l'émir au pouvoir à Doha, Hamad Ben Khalifa Al-Thani, cette ville nouvelle serait implantée sur les ruines du Gush Katif, un bloc de colonies juives démantelées en 2005. Parmi les autres projets de la cité-État du Golfe, on compte la rénovation de la route Salaheddin, colonne vertébrale de la bande de Gaza, et la construction d'un hôpital spécialisé dans la réhabilitation des victimes du conflit avec Israël. En juin, le Qatar avait financé la livraison à Gaza, via la frontière égyptienne, de plusieurs dizaines de millions de litres de fioul. Cette aide avait permis à la seule centrale électrique du territoire de



Agenda

Lundi 8 octobre

Japon Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, à Tokyo (jusqu'au 14).

UE Réunion inaugurale du conseil des gouverneurs du Mécanisme européen de stabilité (MES).

UE Réunion de l'Eurogroupe – qui rassemble les ministres des finances de la zone euro – consacrée à l'Espagne.

Colombie Début des négociations à Oslo entre les rebelles des FARC et le gouvernement.

Libye Date butoir donnée par le Congrès national à Tripoli au premier ministre, Moustafa Abouchagour, pour constituer son gouvernement.

Afrique Sommet extraordinaire à Kampala (Ouganda) des chefs d'État de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Au programme : la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo.

Mardi 9 octobre

UE Conseil des ministres des finances de l'Union européenne (Ecofin) à Luxembourg.

OTAN Réunion des ministres de la défense à Bruxelles.

Inde Visite à New Delhi du secrétaire américain au Trésor, Tim Geithner.

Etats-Unis Verdict à Chicago dans le procès du Saoudien Khaled Ali Aldausari, reconnu coupable d'avoir préparé des attentats contre la maison de l'ancien président George W. Bush, au Texas.

Mercredi 10 octobre

France-Espagne Sommet franco-espagnol à Paris.

UE Remise par la Commission européenne de son rapport annuel de progrès sur l'élargissement.

La Chine prend pied en Afghanistan

New Delhi, correspondant régional

La visite a sonné l'alarme dans les chancelleries occidentales. Le 23 septembre, un des plus hauts dirigeants du Parti communiste chinois (PCC) a effectué une visite surprise à Kaboul, confirmant de manière éclatante les nouvelles ambitions de Pékin en Afghanistan. A l'heure du désengagement des troupes occidentales du théâtre afghan censé s'achever fin 2014, la Chine ne fait plus mystère de son intention de jouer un rôle croissant en Afghanistan, pays avec lequel elle partage une frontière d'environ 80 km sur les hauteurs du Pamir.

A Kaboul, Zhou Yongkang, membre du Comité permanent du bureau politique du PCC – le saint des saints du régime –, a signé un certain nombre d'accords approfondissant la coopération sino-afghane en matière économique et sécuritaire. Il s'agissait de la première visite en quarante-six ans d'un membre de la direction suprême du PCC en Afghanistan! Elle fait suite au déplacement d'Hamid Karzaï, en juin, à Pékin, où le chef d'Etat afghan avait participé au sommet annuel de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) – forum régional créé par les Chinois pour consolider leurs liens avec l'Asie centrale. A cette occasion, l'Afghanistan et la Chine avaient décidé d'élever leur relation bilatérale à un « niveau stratégique ».

Dans ce nouveau contexte, la visite de Zhou Yongkang à Kaboul apparaissait plus que naturelle, même si le rang hiérarchique élevé de l'émis-saire de Pékin a surpris. Son profil permet de mieux éclairer le rôle que s'attribue désormais la Chine en Afghanistan. M. Zhou est d'abord un « super-flic » : ancien ministre de la sécurité publique (police), il est chargé au sein du Comité permanent du bureau politique des questions de sécurité intérieure. Il était donc particulièrement bien placé pour signer, le 23 septembre, à Kaboul, un accord aux termes duquel Pékin s'engage à « entraîner, financer et équiper la police afghane ». Forte de près de 150 000 hommes, ladite police a jusqu'à présent été formée et financée par les nations de l'OTAN.



Que les Chinois y glissent un pied – fût-il à ce stade modeste – est une première mais s'inscrit dans une logique géopolitique imparable. Avec l'amorce du retrait des troupes internationales, Pékin s'inquiète de plus en plus des risques d'une dégradation de la situation sécuritaire. Or la Chine ne peut rester passive face à la perspective d'un effondrement du régime de M. Karzaï et d'un retour d'un régime islamiste pur et dur à Kaboul. Eviter une contagion djihadiste dans sa province occidentale du Xinjiang, où les Ouïgours musulmans s'agitent de manière récurrente contre le joug chinois, est une priorité stratégique pour Pékin.

Zhou Yongkang porte aussi une autre casquette. Diplômé de l'Institut du pétrole de Pékin, il a été directeur général de la China National Petroleum Corporation (CNPC), entreprise d'Etat chargée d'alimenter la croissance chinoise en hydrocarbures. Fin 2011, la CNPC a signé un accord pour l'exploitation de trois blocs pétroliers dans le bassin du fleuve Amou Daria (nord de l'Afghanistan). En 2007, une entreprise métallurgique chinoise avait également obtenu un contrat d'exploitation de la mine de cuivre d'Aynak, au sud-est de Kaboul. Pékin guigne à l'évidence les ressources minérales afghanes. A l'heure du retrait occidental, la visite de M. Zhou annonce une redistribution des cartes géopolitiques autour de l'Afghanistan. ■

FRÉDÉRIC BOBIN

CONFÉRENCES ET DÉBATS

Forum « La démocratie à l'épreuve »

Le premier Forum mondial de la démocratie rassemble des dirigeants politiques des cinq continents pour examiner les enjeux liés à la démocratie, notamment dans le monde arabe. Le Forum s'ouvrira par les allocutions de Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, et de M^{me} Tawakkol Karman (Yémen), Prix Nobel de la paix 2011. Débats ouverts au public mais inscription nécessaire. Du vendredi 5 au jeudi 11 octobre.

Palais de l'Europe, avenue de l'Europe, à Strasbourg.

> www.coe.int/fr/web/world-forum-democracy/home

> twitter : #COE_WFD

Rencontre « La Turquie et ses frontières »

La Turquie est l'invitée d'honneur du 23^e Festival international de géographie, une rencontre qui attire chaque année nombre d'experts de géopolitique, toutes disciplines confondues. Le rôle de la Turquie dans un contexte régional bouleversé par les révolutions dans le monde arabe fera l'objet de plusieurs tables rondes dans différents endroits de la ville de Saint-Dié (Vosges). Du jeudi 11 au dimanche 14 octobre.

Accueil : 26, rue d'Amérique, 88 100 Saint-Dié-des-Vosges.

> www.fig.saint-die-des-vosges.fr

@ LE MOT DU NET SUR LEMONDE.FR

Mali

Le mot « Mali » a été l'un des plus recherchés sur notre site après la publication d'un entretien exclusif avec le premier ministre malien, Cheikh Modibo Diarra, dans notre édition du 1^{er} octobre. Il y a affirmé sa volonté de « déloger les narcotrafiquants et les terroristes du Mali », alors que le nord du pays est contrôlé depuis six mois par des groupes islamistes armés. A cette fin, Cheikh Modibo Diarra, à la tête d'un gouvernement de transition depuis le 17 avril, réclame également à l'ONU une intervention militaire internationale.

Pour nous écrire : geopolitique@lemonde.fr

Jeu 11 octobre

Etats-Unis Débat télévisé entre le vice-président Joe Biden et Paul Ryan, colistier de Mitt Romney, à Danville (Kentucky), en vue de l'élection présidentielle du 6 novembre.

Canada Comparution à Montréal de Richard Henry Bain, auteur présumé de la fusillade dans la ville, le 4 septembre, en marge du discours de Pauline Marois, chef du Parti québécois (PQ), vainqueur des élections législatives.

Bahreïn Procès de 39 personnes, dont 18 par contumace, accusées d'avoir mené une attaque à la bombe qui avait blessé 4 policiers dans un village chiite de l'archipel.

Italie Emission obligatoire du Trésor.

Pays-Bas Audience dans le procès à La Haye du géant Shell et de sa filiale nigériane, assignés par des paysans nigériens et une association écologiste néerlandaise. Ils dénoncent la pollution causée par des fuites d'un oléoduc au Nigeria en 2005.

Vatican 50^e anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II.

Vendredi 12 octobre

Norvège Annonce à Oslo du prix Nobel de la paix 2012. Il sera remis le 10 décembre.

Sénégal Premier déplacement du président François Hollande en Afrique. Discours à Dakar devant l'Assemblée nationale sénégalaise.

République démocratique du Congo Sommet de la francophonie, à Kinshasa (jusqu'au 14).

République tchèque Elections régionales et sénatoriales.

Autriche Congrès à Vienne du Parti social-démocrate (SPO), au pouvoir en coalition avec les conservateurs.

Grèce Echéance de bons du Trésor à 6 mois, pour 1,6 milliard d'euros.

Dimanche 14 octobre

Russie Premières élections directes des gouverneurs de région depuis 2004.

Belgique Elections communales et provinciales.

Monténégro Elections législatives.

Lituanie Elections législatives et référendum consultatif sur un projet de nouvelle centrale nucléaire.

Francophonie Un sommet en dépit des tensions

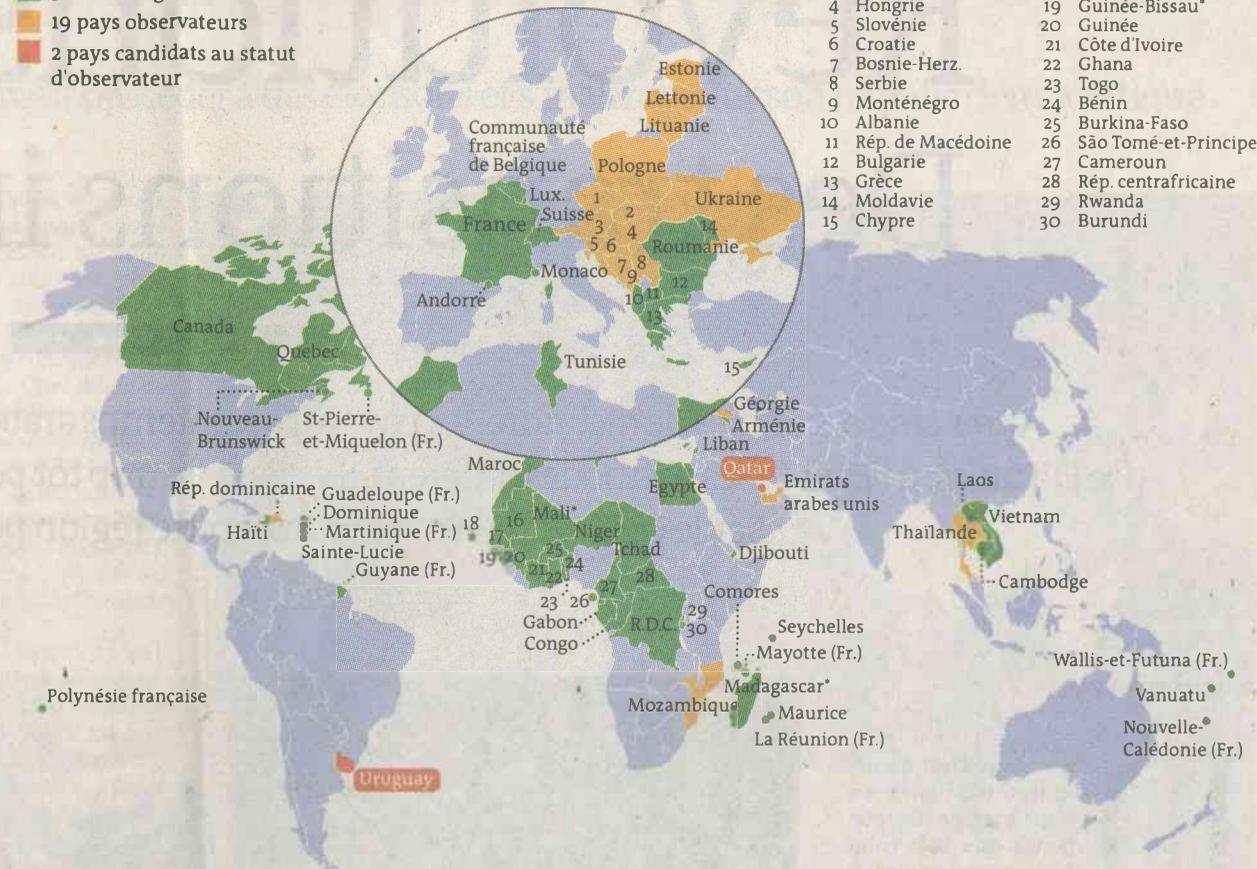
12-14 OCTOBRE | 14^E SOMMET

DE L'OIF, À KINSHASA (RDC)

Les chefs d'Etat et de gouvernement de 75 pays « ayant le français en partage » sont les invités d'un président congolais contesté, dans un pays menacé à l'est par une guerre civile larvée

Le monde de la francophonie

- 56 Etats et gouvernements membres
- 19 pays observateurs
- 2 pays candidats au statut d'observateur



Source : Organisation internationale de la francophonie (OIF)

* Le Mali, la Guinée-Bissau et Madagascar sont suspendus.

Tous les deux ans, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et les 75 Etats ou gouvernements qui la composent (56 membres et 19 observateurs) tiennent leur sommet. Depuis des années, la République démocratique du Congo (RDC), le pays francophone le plus peuplé du monde avec 74 millions d'habitants, voulait en être l'hôte. Mais, en 1991, le sommet prévu en RDC (appelée alors Zaïre) a été délocalisé à Paris, en raison des exactions du régime du dictateur Mobutu (1965-1997). Les plus grandes incertitudes ont plané sur le sommet de Kinshasa cette année, y compris pour des raisons logistiques. Son maintien relève d'une gageure dans un pays aux institutions fragiles, menacé par une guerre civile larvée dans sa région frontalière avec le Rwanda.

Où en est la RDC politiquement ? Joseph Kabila a été propulsé au pouvoir en 2001 (à 30 ans) après l'assassinat de son père, Laurent-Désiré, qui avait fait tomber Mobutu. A l'issue des élections présidentielle et législatives organisées dans la confusion le 28 novembre 2011, Joseph Kabila a été proclamé vainqueur, avec 49 % des voix. Crédité de 32 % des suffra-

ges, Etienne Tshisekedi, chef de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), premier parti d'opposition en RDC, a contesté ce score. Il a déclaré « nulles » les législatives remportées par les partis de la majorité présidentielle. La mission d'observation envoyée par l'Union européenne en RDC a conclu que les résultats de ces scrutins n'étaient pas « crédibles », au regard des « nombreuses irrégularités et fraudes » relevées.

L'OIF, qui se définit comme une organisation de pays « ayant en partage l'usage de la langue française et le respect des valeurs universelles », n'ignore pas que la RDC ne les respecte pas. Elle souligne cependant que l'un de ses objectifs est précisément « l'instauration et le développement de la démocratie ». « Si l'on veut tirer la RDC vers le haut, il est bon d'aller à Kinshasa dire ce que nous avons à dire et essayer de travailler pour emmener ce pays vers la voie qui nous paraît la meilleure en termes de bonne gouvernance, d'Etat de droit et de respect des droits de l'homme », nous a déclaré son secrétaire général, Abdou Diouf, rejoignant ainsi la position de la France.

L'UDPS d'Etienne Tshisekedi a appelé à une « occupation des rues » le 12 octobre, jour d'ouverture du sommet afin de relancer son « combat pour la vérité des urnes ». Jusqu'à présent, les manifestations de l'opposition ont été interdites et dispersées, parfois violemment.

Quelle est la position de la France ? Le 15 septembre, l'Assemblée nationale de la RDC a adopté en première lecture une réforme de la commission électorale, afin d'améliorer sa représentativité et son indépendance. D'après plusieurs sources diplomatiques, cette réforme était l'une des conditions posées par François Hollande avant de confirmer, le 27 août, sa présence au sommet. Le président français a lui aussi promis de « tout dire » et de rencontrer « l'opposition politique, les militants associatifs et la société civile ». La ministre française chargée de la francophonie, Yamina Benguigui, dépêchée à Kinshasa en juillet, a mis en avant des « réformes » promises par le gouvernement congolais, dont la création d'une commission nationale des droits de l'homme. « Les choses changent » en RDC, « a-t-elle assuré. De leur côté, les ONG congolaises ont dénoncé le récent report, au 23 octobre, du procès en appel des policiers accusés de l'assassinat en 2010 de Floribert Chebeya, célèbre militant des droits de l'homme.

Où en est la guerre larvée dans l'est de la RDC ? Depuis avril, les provinces du Kivu (Nord et Sud) sont le théâtre de combats entre une armée congolaise désorganisée et le Mouvement du 23 mars (M23), né d'une mutinerie d'officiers tutsis soutenus par le Rwanda voisin, comme l'a dénoncé en juillet un rapport d'experts des Nations unies. Le M23 mais aussi d'autres groupes abonnés aux rébellions ont repris les armes, sèment la terreur et commettent les pires exactions : « Des crimes de guerre commis à grande échelle, y compris des exécutions sommaires, des viols et des recrutements de force », selon l'organisation américaine Human Rights Watch. L'ONU recense plus de 1,53 million de personnes déplacées dans le Kivu.

Les positions du M23 se trouvent à une trentaine de kilomètres de Goma, verrou stratégique vers lequel le Conseil de sécurité de l'ONU a ordonné au M23, début août, de cesser « toute avancée ». Après avoir observé une trêve relative, le M23 affirme avoir gagné du terrain vers Ishasha, important poste frontalier avec l'Ouganda, vers lequel les violences risquent de déborder.

Les Etats-Unis et l'UE ont suspendu leur aide au Rwanda, accusé de soutenir militairement le M23. Kigali dément et accuse en retour Kinshasa d'aider en RDC un groupe de rebelles hutus rwandais. En marge de l'Assemblée générale de l'ONU, fin août, le président Kabila et son homologue rwandais, Paul Kagamé, se sont rencontrés, mais leurs positions sont restées figées.

Abdou Diouf souhaite vivement que ces deux pays dialoguent de nouveau à Kinshasa (le président du Rwanda, membre de l'OIF, est tenté de n'y déléguer que sa ministre des affaires étrangères), avec d'autres chefs d'Etat de la région des Grands Lacs. Aux yeux de M. Diouf, la RDC, déjà saignée par des années de conflits civils et régionaux entre 1996 et 2002, court le risque d'être démembrée. « Au moment où ce pays traverse des difficultés comme celles-là, il a besoin que la communauté francophone soit là pour dire qu'il faut que ce qui se passe à l'est cesse. » M^{me} Benguigui a annoncé pour sa part son

intention de se rendre à Goma le 15 octobre afin de remettre aux organisations humanitaires une aide française de 2 millions d'euros destinée aux victimes et aux réfugiés.

Le Mali, actuellement suspendu des instances de la francophonie, sera aussi au cœur des discussions lors d'un huis clos entre chefs d'Etat. « La seule façon de régler le problème du nord du Mali [occupé depuis six mois par des islamistes armés] est militaire », estime M. Diouf. Avant même une résolution du Conseil de sécurité qu'il espère prochaine, tout comme la France, il compte pousser les Etats de l'OIF à venir en aide au Mali pour stopper un « cancer » qui menace « tout le Sahel et le monde entier ».

Qui finance la francophonie et quelles sont ses actions ? La France reste, avant le Canada, le principal contributeur de la francophonie, bien qu'elle ait diminué en 2012 sa contribution volontaire à l'OIF, passée de 21 à 14,5 millions d'euros. Paris met toutefois gracieusement à disposition, depuis février 2011, les locaux du nouveau siège de l'OIF, avenue Bosquet, où sont regroupés sur 8 000 m² des servi-



Abdou Diouf

Secrétaire général de l'OIF

L'ancien président du Sénégal (1981-2000) aura terminé en 2014 son troisième mandat en tant que secrétaire général de l'OIF, organisation qu'il a réformée et dynamisée. Agé de 77 ans, il vient d'annoncer qu'il ne briguera pas un quatrième mandat. PHOTO: REUTERS



Joseph Kabila

Président de la République démocratique du Congo (RDC)

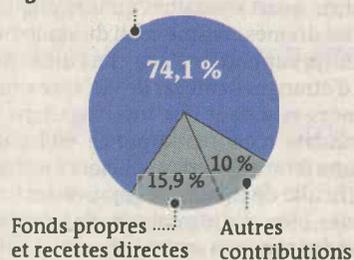
Au pouvoir depuis l'assassinat de son père, Laurent-Désiré, en 2001, Joseph Kabila, 41 ans, a été élu en 2006 et 2011, à l'issue de scrutins vivement contestés. Son bilan est maigre dans un pays pourtant pourvu d'immenses richesses minérales. PHOTO: AFP

Financement de la francophonie

Origine des ressources

Total : 85 millions d'euros

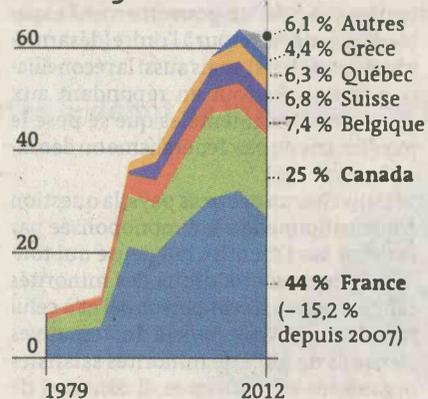
Contributions des Etats et gouvernement membres



Source : Organisation internationale de la francophonie (OIF)

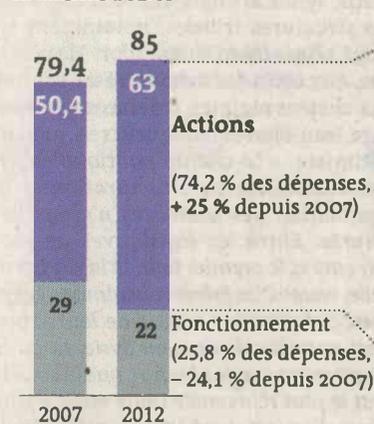
Les contributions des Etats et des gouvernements, en millions d'euros

Total : 63 millions d'euros



Répartition des dépenses de l'OIF

Budget de l'OIF*, en millions d'euros



Source : *Organisation internationale de la francophonie (OIF)

Répartition des budgets d'action en 2012, en %



Le Monde

partenaire du



Forum mondial
Démocratie
STRASBOURG - 2012

En marge du Forum mondial de la démocratie, deux débats sont organisés par « Le Monde », en partenariat avec la Ville de Strasbourg :

Quelle démocratie après le « printemps arabe » ?

Lundi 8 octobre à 20 heures à l'Aubette, place Kléber

Avec Mathieu Guidère (islamologue) et les journalistes du Monde

Florence Aubenas, Isabelle Mandraud et Gilles Paris.

Débat animé par Sylvie Kauffmann (directrice éditoriale).

L'Europe et les peuples :

comment les réconcilier à l'heure de la crise ?

Mardi 9 octobre à 20 heures à l'Aubette, place Kléber

Avec Jean-Paul Costa (ancien président de la Cour européenne

des droits de l'homme), Jean-Claude Mignon (président

de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe)

et les journalistes du Monde Arnaud Leparmentier et Philippe Ricard.

Débat animé par Martine Jacot (Cahier Géo&Politique).

Strasbourg.eu

Révolutions arabes

Des transitions inachevées

ANALYSE

Après cinq décennies de dictature, les pays du « printemps arabe » tentent de construire des Etats de droit. De la Tunisie à l'Egypte, les méthodes diffèrent. Il est encore trop tôt pour dire ce qui va émerger de ce vaste chantier. Seule certitude, il va remodeler cette région pour les décennies à venir

Depuis les victoires électorales islamistes en Tunisie et en Egypte, depuis que la révolution syrienne se confessionnalise et sombre dans la guerre civile, depuis, enfin, la mort de l'ambassadeur américain en Libye lors d'une attaque perpétrée par des épigones d'Al-Qaida à Benghazi le 11 septembre, la cause est entendue chez les commentateurs hexagonaux : le « printemps arabe » a viré à l'« hiver islamiste » et l'élan de démocratisation de 2011 a débouché sur le chaos et la régression. Pourtant, les processus déclenchés en décembre 2010 par la révolte des habitants de Sidi Bouzid, en Tunisie, ne méritent ni excès d'enthousiasme ni surcroît de pessimisme. Le temps des médias, celui des processus électoraux et celui, enfin, des transformations en profondeur concordent rarement.

C'est une évidence, mais il paraît bon de la rappeler : les révolutions arabes sont parties pour durer. « *Nous n'en sommes qu'à l'an II des révolutions* », insiste Jean-Pierre Filiu, professeur à Sciences Po et auteur de *La Révolution arabe. Dix leçons sur le soulèvement démocratique* (Fayard, 2011). « *Il faudra du temps avant que se mettent en place des systèmes pérennes. Ces sociétés sortent d'un immense traumatisme, celui causé par cinq décennies de dictature.* » Que ce soit en Tunisie, en Egypte ou en Libye – le Yémen traverse une pause et la Syrie est en guerre civile –, les questions qui se posent sont existentielles (comment concilier religion et pluralisme, islam et démocratie, droits des êtres humains et respect du sacré ?), mais aussi très pratiques (faut-il une Constitution avant des élections, ou le contraire) ?

De l'Amérique latine à l'est de l'Europe, les modèles ne manquent pas. Pourtant, aucun n'est transposable. « *Contrairement à l'Europe de l'Est, les transitions arabes ne viennent pas d'en haut, mais d'en bas, fait remarquer Jean-Pierre Filiu. Quant aux transitions latino-américaines, elles ne sont pas le fruit de révolutions mais de l'intégration des militaires au jeu politique démocratique. Dans le cas du monde arabe, les sociétés se recomposent par le bas, toutes seules. Et face à ce bouillonnement, nous sommes démunis, car nos interlocuteurs et nos cadres sont anciens, dépassés.* »

Pour qu'une transition démocratique soit complète, trois aspects doivent être abordés : les réformes politiques, touchant à la Constitution et aux élections ; la mise en œuvre d'une justice transitionnelle et la réforme des appareils de sécurité ; et, enfin, l'émergence d'une société civile créant l'environnement favorable à l'émergence de la démocratie. Très rapidement, après la chute des dictateurs, la nécessité de réviser la Loi fondamentale s'est imposée comme une évidence, afin de refonder le pacte social et de priver tout candidat à l'absolutisme des instruments d'une possible domination. En Libye, l'adoption d'une Constitution était l'une des principales revendications des révolutionnaires, excédés par l'arbitraire kadhafiste érigé en mode de gouvernement.

Mais comment faire table rase du passé tout en évitant une vacance du pouvoir ? Faut-il organiser des élections avant la Constitution ou élire une Assemblée ad hoc, chargée de rédiger la Loi fondamentale ? L'Egypte a choisi la première voie et la Tunisie la seconde, sans plus de succès de l'une que l'autre. La voie égyptienne, choisie par les militaires dans l'espoir de voir émerger un pouvoir fort capa-



Les travaux de l'Assemblée constituante égyptienne ont commencé début septembre, au Majlis Al-Choura (Chambre haute du Parlement).

MOHAMED ABD EL-GHANY/REUTERS

ble de mettre fin au processus révolutionnaire, a amené les Frères musulmans au pouvoir. Mais ces derniers sont aussi porteurs d'un projet de société (conforme à l'islam) qu'ils souhaitent voir inscrit dans la loi. On est donc revenu à la case départ : il faut une Constitution pour que les règles du jeu soient établies, une fois pour toutes, entre civils et militaires, entre religieux et laïques, entre musulmans et non-musulmans. « *En menant le processus à l'envers, l'Égypte a perdu un an et demi* », note Jean-Pierre Filiu, qui insiste toutefois sur l'affaiblissement accéléré de l'armée durant cette période.

En Tunisie, le pays a opté pour un changement radical dès mars 2011. La Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique, présidée par Yadh Ben Achour, a mis au point des règles du jeu qui ont permis l'élection, en octobre 2011, d'une Assemblée constituante, dont est également issu le gouvernement actuel. Le terme d'une année pour rédiger la Constitution ne sera probablement pas respecté et le pays pourrait entrer dans une zone de fortes turbulences. « *La transition a été préemptée par un parti [Ennahda, islamiste], note Jean-Pierre Filiu, qui essaie de pousser son avantage.* » Il y voit un aveu implicite de faiblesse du camp islamiste, inquiet de perdre les prochaines élections.

En Libye, le calendrier a été respecté malgré d'évidentes lacunes de sécurité et de souveraineté dues au règne des milices. Le Conseil national de transition (CNT) et son président, Moustapha Abdeljalil, ont passé la main comme promis à une Assemblée élue, présidée par

Mohamed Al-Megaryef et dans laquelle les islamistes sont minoritaires. La suite s'annonce plus difficile : elle consiste à mettre sur pied un gouvernement capable d'incarner le retour à l'ordre (désarmement des milices), mais aussi la réconciliation nationale, tout en répondant aux questions fondamentales que se pose le pays (charia ou pas, fédéralisme ou décentralisation, etc.).

Dans chacun des trois pays, la question constitutionnelle a été monopolisée par le débat sur l'identité religieuse qui touche également aux droits des minorités religieuses, au statut personnel et à celui de la femme. Mais au-delà des tentatives de coups de force de minorités salafistes organisées et remuantes, il convient de noter que, en Tunisie comme en Égypte, les partis islamistes de gouvernement ont finalement adopté le statu quo ante et abandonné (provisoirement ?) l'idée d'appliquer la charia. La question fédérale, notamment en Libye, reste un tabou majeur.

C'est probablement dans le domaine de la justice transitionnelle et de la réforme de l'appareil répressif que l'on a le moins avancé. En Égypte comme en Tunisie, les familles de « martyrs » de la révolution demandent toujours justice. Les procès hâtifs des dictateurs (par contumace pour Ben Ali) ont frustré les opinions. Le procès et l'épuration des appareils policiers attendent toujours, notamment parce que les nouveaux pouvoirs en ont besoin pour rétablir l'ordre et asseoir leur légitimité.

En Égypte comme en Tunisie, on s'est contenté de quelques limogeages. L'ancienne sécurité d'État égyptienne – rebap-

tisée sécurité nationale – reste active dans l'ombre. A tort ou à raison, les activistes de la révolution voient son ombre derrière la multiplication des incidents confessionnels, les éruptions de violence place Tahrir, aussi soudaines qu'inexpliquées, et les drames comme celui du stade Port-Saïd (74 supporters tués). En Tunisie aussi, d'étranges flambées de violence simultanées suscitent des interrogations. Le scandale récent créé par le viol d'une jeune femme par des policiers illustre la difficulté de changer les mauvaises habitudes, bien que le ministère de l'intérieur soit dirigé par un ancien prisonnier politique. Enfin, en Libye, les conditions de détention de Seïf Al-Islam Kadhafi, fils de l'ancien Guide, n'augurent pas d'un procès juste et honnête.

Alimenté par une soif inextinguible de politique, le bouillonnement qui agite les sociétés civiles est, en revanche, un motif de satisfaction. Associations d'entraide, partis, syndicats naissent tous les jours. Les structures tribales, notamment en Libye, réinventent leur rapport à la politique. Aux côtés des médias d'État, soumis aux anciens régimes, émerge une presse libre. Jean-Pierre Filiu se veut résolument optimiste : « *Le champ politique est en phase accélérée de structuration et la domination des islamistes n'est pas si assurée. Entre les législatives de janvier 2012 et le premier tour de la présidentielle, en mai, les Frères musulmans égyptiens ont perdu la moitié de leurs voix. C'est paradoxalement en Syrie, là où le totalitarisme est le plus fort, que la société s'est le plus réinventée toute seule.* » Une lueur d'espoir dans une transition qui s'annonce longue et difficile. ■

C'est une évidence, mais il paraît bon de la rappeler : les "révolutions arabes" sont parties pour durer

En Tunisie, l'an I d'une mutation sur le fil

En attente d'une nouvelle Constitution, le pays ne peut procéder à des élections et s'interroge sur son modèle démocratique

Une année de transition, et puis après ? En Tunisie, les tensions se cristallisent autour d'une date, le 23 octobre, qui devait signifier, un an après les premières élections libres organisées depuis la chute de l'ancien régime, la fin du bail pour l'Assemblée nationale constituante.

Douze principaux partis – à l'exception notoire du Congrès pour la République (CPR) du président Moncef Marzouki – s'étaient engagés à respecter ce calendrier en signant un « pacte de bonne conduite » : sitôt la nouvelle Constitution rédigée et adoptée par au moins deux tiers des voix des élus, de nouvelles élections devaient être organisées sur la base du Texte fondamental, nécessaire pour définir le futur cadre électoral et la nature même du régime – présidentiel ou parlementaire. Le premier gouvernement issu des urnes se devait donc d'être « provisoire ».

Le provisoire risque cependant de durer plus que prévu : l'Assemblée n'en est qu'au brouillon de la Constitution et les élections, de ce fait, sont repoussées sans précision de date. Un retard sans doute plus imputable au désordre des débats qu'à une volonté politique délibérée. Mais face au gouvernement dominé par les islamistes du parti Ennahda, accusés de « vouloir gagner du temps » ou, pis, de préparer une « nouvelle dictature », l'opposition s'est emparée du « vide » qu'en traînerait, selon elle, tout manquement au calendrier programmé.

« La légitimité électorale s'achève le 23 octobre », tonnaient devant la presse, le 20 septembre, dans un grand hôtel de Tunis, l'ancien premier ministre Béji Caïd Essebsi, dont le parti, Nida Tounes (« Appel de la Tunisie »), créé en juillet, se veut fédérateur d'un large front anti-Ennahda. « Le gouvernement, tel qu'il est actuellement, ne peut pas continuer, c'est l'échec », a-t-il poursuivi, ajoutant, en référence à la coalition au pouvoir formée par Ennahda et deux partis de centre gauche, le CPR et Ettakatol : « La "troïka", c'est fini. »

A la place, M. Caïd Essebsi, qui se définit comme un « patriote nationaliste », réclame une « légitimité de consensus » reposant sur un « gouvernement réduit de moitié », avec « des ministères de souveraineté tenus non par des mili-

tants mais par des technocrates », bref, une sorte de sas, en attendant les prochaines élections.

« Le 24 octobre, il y aura un vide moral », rectifie doucement Riadh Ben Fadhel, coordinateur du parti d'opposition El-Massar, que le choc de plus en plus frontal entre Ennahda et Nida Tounes inquiète. « Une bipolarisation à l'égyptienne, Chafik-Morsi, est un cadeau fait à Ennahda. On ne vote pas pour Morsi [le candidat islamiste élu en Egypte], mais contre Chafik [candidat proche de l'ancien président Moubarak défait] », juge ce militant qui s'apprête à lancer un nouveau quotidien baptisé *Libertés*.

La carte politique, après le bouillonnement qui avait abouti à la création de 114 partis et listes indépendantes pour le scrutin du 23 octobre 2011, commence, il est

« Nous n'avons plus d'équipe, plus de moyens, et il faudrait au minimum quatre ou cinq mois pour tout redémarrer »

KAMEL JENDOUBI

président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections

vrai, à se rationaliser. Avec, au cœur du débat, la question, toujours sensible, de la « réinsertion » dans le jeu des partisans de l'ancien parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), ouvertement revendiquée par Nida Tounes. « Que ceux qui ont nui au pays soient poursuivis et qu'on en finisse ! s'est exclamé M. Caïd Essebsi. Les autres sont des citoyens, ils ont contribué à l'édification de la Tunisie moderne et ils ont le droit de faire partie de notre mouvement. »

Mais beaucoup reste à faire. La mission de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), mise en place pour les élections d'octobre 2011, a pris fin sans être, jusqu'ici, reconduite, malgré le consensus qui s'était dessiné pour ne plus faire dépendre du ministère de l'intérieur l'organisation d'un scrutin.

« Nous sommes clairement dans un vide juridique, souligne le prési-

dent de l'ISIE, Kamel Jendoubi. Nous n'avons plus d'équipe, plus de moyens, et il faudrait au minimum quatre ou cinq mois pour tout redémarrer. En préalable à tout cela, il faut d'abord une Constitution pour élaborer un code électoral. Quel régime ? Quel mode de scrutin ? Va-t-on continuer à exclure des Tunisiens des listes électorales [en 2011, les cadres de l'ancien parti au pouvoir, le RCD, avaient été exclus, tout comme des catégories de fonctionnaires : magistrats, policiers, militaires...] ? Toutes ces questions restent aujourd'hui dans le flou le plus total. »

Sur bien des chapitres aussi, l'an I de la transition démocratique tunisienne reste chaotique. La réforme de la police est loin d'être achevée et l'avocate militante des droits de l'homme, Radhia Nasraoui, présidente du Comité contre la torture, dénonce la persistance de mauvais traitements dans les cellules de garde à vue.

La justice n'a guère entamé sa mue, elle non plus. Peu transparents, les procès des anciens responsables du régime de Zine El-Abidine Ben Ali, incarcérés depuis la fin de la révolution, traînent en longueur. D'autres ont soulevé l'indignation, telles les poursuites engagées par un juge d'instruction pour « atteinte aux bonnes mœurs » contre une jeune femme violée par deux policiers et contre son compagnon racketté par un troisième, début septembre. « Au mieux, inculper la victime témoigne des immenses lacunes de la loi et de la justice pénales tunisiennes. Au pire, il s'agit d'une manœuvre pernicieuse visant à jeter le discrédit sur une victime de viol », s'est indigné Amnesty International.

Les médias entretiennent des relations de plus en plus tendues avec le gouvernement, accusé de vouloir peser sur le contenu des éditoriaux et de nommer des anciens partisans du régime ralliés à Ennahda. Les grèves et les sit-in se poursuivent dans les régions défavorisées du centre où les difficultés économiques s'accumulent, masquées par l'écho des violences provoquées par des extrémistes religieux.

Aussi difficile soit-elle, cette transition marque cependant une réelle rupture avec l'ancien régime de Ben Ali. La liberté de ton est totale aujourd'hui en Tunisie. De nombreuses associations de la société civile post-révolutionnaire sont actives, et les débats n'épargnent ni le pouvoir ni l'opposition. ■



« Les Guignols du Maghreb » sur la chaîne tunisienne Nessma. De gauche à droite, Rached Ghannouchi (Ennahda), Béji Caïd Essebsi (ex-premier ministre), le journaliste Hassen Ben Othman, Mustapha Ben Jaafar (président de l'Assemblée constituante) et Moncef Marzouki (président de la Tunisie).

FETHI BELAÏD/AFP

Dar Essabah au cœur de la bataille des médias

Une éphéméride est apparue à la « une ». Depuis plus d'un mois, le quotidien arabophone Essabah et sa version francophone Le Temps, deux quotidiens du groupe de presse Dar Essabah, égrèment, jour après jour, le même message : « Nous poursuivons notre sit-in pour la liberté d'expression. »

Longtemps muselée par l'ancien régime de Zine El-Abidine Ben Ali, la presse tunisienne revendique aujourd'hui, non sans difficultés, une liberté qu'elle n'a jamais possédée et qu'elle découvre en tâtonnant, dans le traitement de l'information comme dans son rapport au pouvoir.

Dar Essabah constitue, dans ce domaine, tout un symbole. Fondé avant même l'indépendance de la Tunisie en 1951, le groupe était ensuite tombé sous la coupe du

gendre de l'ancien président Ben Ali, Sakhr El-Materi, dont il avait fait à plus de 80 % sa propriété et sa vitrine. Après la chute de la dictature, tout change : le groupe entre dans la liste des biens saisis et passe sous contrôle de l'Etat. En août 2011, le gouvernement, dominé par les islamistes du parti Ennahda, décide de nommer un nouveau directeur général, Lotfi Touati.

« Liste noire »

Décrit comme un ancien fonctionnaire de police « béaliste » rallié à Ennahda, il se heurte d'emblée à la rédaction. « Il a commencé par arrêter une liste de journalistes censés écrire les éditoriaux et virer l'un des trois rédacteurs en chef, puis il a réintégré un journaliste licencié après la révolution par le conseil de discipline qui avait été recruté par Sakhr El-Materi pour s'occuper de la "une" »,

s'indigne Sana Farhat, journaliste au *Temps* et présidente de la section du Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT). « Nous défendons l'indépendance de notre ligne éditoriale pour qu'elle ne vive pas aux couleurs du parti au pouvoir », poursuit-elle.

La rédaction, qui réclame le règlement de 850 000 dinars (425 000 euros environ) de primes, avancements et heures supplémentaires non réglés entre 2000 et 2009, reste très mobilisée dans un contexte de tensions croissantes entre Ennahda et les médias, exacerbé par la perspective d'une nouvelle campagne électorale.

Crispé, le pouvoir a fini par brandir la menace de publier la « liste noire » des journalistes impliqués dans l'ancien régime. Le SNJT a appelé à une journée de grève, le 17 octobre, dans tout le secteur. ■

I. M.

Le monde arabe deux ans après le début de la contestation

-  Pays ayant mené une révolution
-  Pays qui ont adopté des réformes sans changer de régime
-  Pays où la répression a été forte, et les réformes limitées
-  Pays en guerre
-  Foyers de contestation du régime persistants
-  Pays en proie à des crises ou des dysfonctionnements politiques récurrents



Chronologie des transitions dans les pays ayant changé de régime

-  Chute du régime
-  Elections
-  Vainqueur
-  Réforme de la Constitution

Tunisie

-  Chute de Zine El-Abidine Ben Ali le 14 janvier 2011
-  Elections législatives le 23 octobre 2011
-  Parti islamiste Ennahda
-  Président (élu par l'Assemblée constituante) : Moncef Marzouki (Congrès pour la République, parti centriste)
-  Nouvelle Constitution en cours d'élaboration

Egypte

-  Chute d'Hosni Moubarak le 11 février 2011
-  Elections législatives en janvier 2012
-  Parti islamiste des Frères musulmans
-  Election présidentielle en mai et juin 2012
-  Président : Mohamed Morsi
-  Nouvelle Constitution en cours d'élaboration

Libye

-  Mort de Mouammar Kadhafi le 20 octobre 2011
-  Elections législatives le 7 juillet 2012
-  Parti libéral de l'Alliance des forces nationales (AFN)
-  Premier ministre : Moustafa Abou Chagour
-  Gouvernement en cours de formation
-  Nouvelle Constitution à venir

Yémen

-  Départ négocié du président Ali Abdallah Saleh en janvier 2012
-  Président de transition : Abd Rabbo Mansour Hadi, seul candidat à l'élection du 24 février 2012
-  Nouvelle Constitution à venir
-  Elections générales prévues à la mi-2014

En Egypte, la démocratie se construit par le bas

Associations, collectifs, groupes locaux sont devenus des acteurs incontournables de la vie politique



Le 24 janvier au soir, des dizaines de milliers d'Égyptiens se sont retrouvés place Tahrir, au Caire. Ils fêtaient le premier anniversaire de la révolution qui a destitué le président Moubarak.

JEFF J. MITCHELL/GETTY IMAGES/AFP

Imaginez un banc de poissons ou une nuée d'oiseaux. Est-ce qu'on sait qui dirige? Qui prend les décisions? Eh bien, voilà ce que nous sommes: ni une institution ni une organisation, mais un groupe spontané qui se développe comme les plantes, naturellement. » Avec ses métaphores végétales, son poncho et son pantalon baggy, Ali Azmi, 27 ans, passerait facilement pour un doux rêveur égaré en politique. Il vient pourtant de mettre sur pied un collectif qui témoigne des transformations profondes de la société civile égyptienne au lendemain de la révolution de janvier 2011.

Son organisation, Nabta (« plante » en arabe), créée avec un budget de 20 000 livres (2 500 euros), s'est donné pour but de favoriser le développement de « communautés spontanées autogérées ». De tels collectifs, autrefois tenus aux marges du politique par Hosni Moubarak, cherchent aujourd'hui à s'imposer au cœur de la jeune démocratie égyptienne. La plupart constituent déjà autant de groupes de pression et de structures incontournables pour les partis, souvent en manque de base électorale et en quête d'appui auprès de ces nouveaux acteurs qui détiennent les « clés » des quartiers.

Le développement de la société civile était devenu un leitmotiv de l'ancien régime dès les années 2000, mais le rais, qui était parvenu à prévenir la multiplication des organisations indépendantes de défense des droits de l'homme, utilisait surtout les associations de charité pour mieux pal-

lier les déficiences de l'Etat en matière de services publics. Ce qui a favorisé l'essor des associations religieuses au profit des islamistes. Selon Ayman Abd El-Wahab, directeur du département d'études de la société civile au Centre d'études politiques et stratégiques d'Al-Ahram, sur les 34 000 ONG enregistrées en Egypte, 75% se consacraient à des activités « de charité ».

« Plutôt que de mobiliser les gens ou de les aider à développer un projet, il faut leur donner l'envie et les moyens de se mobiliser »

ALI AZMI

fondateur du collectif Nabta

C'est toutefois sans compter la somme de groupes, d'associations et de collectifs qui travaillent sans autorisation, sous couvert de cabinets d'avocats, de cabinets de conseil ou de sociétés commerciales afin de contourner une législation très restrictive sur les ONG. Sans qu'aucun chiffre fiable soit disponible (entre 6 000 et 10 000 organisations auraient été créées depuis la révolution, selon les chercheurs), l'influence de ces groupes est devenue évidente à travers la vague sans précédent de manifestations, de sit-in et de grèves qui touchent depuis un an et demi tous les secteurs de l'économie égyptienne, y compris les entreprises militaires. Tout indique une prolifération des mouvements sociaux. Du « comité populaire » de défense des quartiers au collectif d'éboueurs, du regroupement des conducteurs de microbus aux « groupes de lecture publique », toute une population variée s'agit et se mobilise spontanément loin des syndicats, des partis et même des bailleurs de fonds internationaux qui se pressent en Egypte avec une ardeur sans précédent depuis la révolution.

« L'idée de créer Nabta est née juste après la révolution, qui s'est produite sans qu'aucun ordre ne soit donné, se souvient Ali Azmi. On s'est dit: ce qu'il faut, ce n'est pas mobiliser les gens ni les aider à développer un projet, c'est leur donner l'envie et les moyens de se mobiliser. » Depuis quelques mois, la dizaine de volontaires de Nabta cible un quartier du Caire, le parcourt avec des prospectus et des ballons pour inviter enfants et parents à une session d'activités en plein air. Quelques jours plus tard, un rassemblement est organisé dans un jardin public. Les adultes affluent et entament des discussions sur les problèmes les plus divers (l'évacuation des eaux usées, le ramassage des ordures, la distribution de gaz et d'électricité,

l'aide aux handicapés ou le ramassage scolaire, soit les services souvent désertés par l'Etat).

Cette « société civile informelle », selon l'expression de la politologue Sarah Ben Néfissa, chercheuse à l'Institut de recherche pour le développement, implique toutes les classes sociales, embrasse les causes les plus diverses. Elle partage surtout un même mode d'action: « Le passage à la rue, le choix de l'« informalité » sans demande d'autorisation pour se constituer et tenir des réunions ou des manifestations, le fonctionnement en réseau et l'adhésion individuelle. » Selon Mourid Fahmi, cadre de l'association Rouh Al-Shabab (« L'esprit de la jeunesse ») pour « l'amélioration des conditions de vie des éboueurs », en moins d'un an, 40 microentreprises regroupant chacune une quinzaine de chiffonniers ont ainsi vu le jour en Egypte. Elles ont réussi à se faire reconnaître et financer par l'Etat alors que les éboueurs officient depuis des décennies en marge de la société.

Dans la bataille des partis traditionnels pour gagner ces nouveaux acteurs de la démocratie à leur cause, les Frères musulmans disposent d'une avance certaine, avec leur abondant réseau de bienfaisance et de services médicaux et éducatifs. Mais leur avantage est-il durable? « Oui, tant que les gens attendent encore leur paquet de riz, affirme Ali Azmi. Mais s'ils se mettent à être indépendants et autosuffisants, combien de temps les Frères garderont-ils leur influence? Ils sont bons en charité et en service mais pas en développement. »

Pour le moment, le ministère des affaires sociales continue à entraver la création de toute association « à caractère politique », et le président Mohamed Morsi a reporté une réforme de l'administration locale qui permettrait l'élection des gouverneurs de province. Cependant, la demande de démocratie et de représentation issue des communautés locales ne cesse de grandir.

Fin septembre, deux villages égyptiens ont déclaré leur « indépendance » pour protester contre leur abandon par l'Etat et les services publics. Dans la province de Dakahleya, au cœur du delta du Nil, le village de Tahsin est un cloaque isolé, au bout d'une route de terre. La population y vit sans tout-à-l'égout, hôpital, réseau électrique ni eau courante propre, ravagée par l'hépatite C. Ses habitants, qui réclament la démission du gouverneur, ont décidé de ne plus payer leurs impôts, leurs factures d'eau et d'électricité ni leur contribution aux coopératives agricoles d'Etat, afin de s'organiser en toute indépendance. Ils ont été imités fin septembre par la localité d'Al-Loqa, dans le gouvernorat d'Assiout, qui a annoncé sa « sécession de la République arabe d'Egypte ».

La transition semble parfois s'égarer dans des méandres institutionnels, les nouvelles institutions peinent à imposer leur légitimité et l'opposition a du mal à s'organiser. Cependant, la vitalité de la société civile témoigne d'une réelle aspiration démocratique de la part des Egyptiens. ■

Une Constituante paralysée

Seul vestige des premières élections législatives post-révolutionnaires (le Parlement a été dissous le 14 juin), l'Assemblée constituante égyptienne, censée établir la Loi fondamentale qui permettra de relancer la transition, peine à faire aboutir ses travaux, minés par les divisions entre islamistes et libéraux. Ses 100 membres, choisis par les députés du Parlement à majorité islamiste (avant sa dissolution), se déchirent au point qu'une dizaine de formations libérales, emmenées par Mohamed ElBaradei et Hamdin Sabahi, ont décidé de boycotter ses travaux et de rédiger une Constitution alternative.

Les membres de la Constituante qui restent réussiront-ils malgré tout à soumettre un texte à référendum, comme cela est prévu? Le destin de l'Assemblée est suspendu à une décision du Conseil d'Etat qui doit statuer le 9 octobre sur sa dissolution éventuelle. Si une telle décision est prise, ce serait la deuxième Constituante dissoute en quelques mois. La première a été suspendue le 10 avril après avoir été jugée anticonstitutionnelle au motif que

des députés ne pouvaient s'élire eux-mêmes dans l'Assemblée. Malgré l'introduction de 61 personnalités non issues des rangs de l'ancien Parlement sur les 100 nouveaux membres, le statut de l'Assemblée reste problématique – libéraux et forces de gauche accusent toujours les islamistes de la dominer –, d'autant qu'entre-temps le Parlement qui l'a élue a lui-même été jugé illégal et dissous.

Aucun texte définitif n'est pour l'instant disponible et les projets d'articles qui circulent dans l'Assemblée désertée par les libéraux inquiètent les défenseurs des droits de l'homme. L'autorité suprême chargée de trancher les affaires relatives à la charia doit-elle être civile ou religieuse? Faut-il, comme le souhaitent les islamistes, interdire le blasphème? Institutionnaliser la zakat (aumône islamique)? Garantir les libertés religieuses « si elles ne sont pas en contradiction avec l'ordre public »? Et l'égalité des sexes « dans la mesure où elle ne contredit pas la charia »? Autant de questions qui continuent à déchirer les forces politiques. ■

C. T.

Chaque samedi
sur France Info à 8h25

GÉO ET POLITIQUE

Analyse et décryptage
des enjeux internationaux
de la semaine à venir

avec

Le Monde

GEO & POLITIQUE



franceinfo.fr

Des armées appelées à se repositionner

De la Tunisie à la Syrie, le rôle de l'appareil militaire fut un élément de surprise des révolutions. A Tunis et au Caire, l'armée a été acclamée par les foules, alors qu'à Damas elle continue d'écraser le soulèvement populaire

NATHALIE GUIBERT

Au lendemain des révolutions arabes, quel rôle vont jouer les armées nationales en Libye, en Tunisie, en Egypte? La question est ouverte. « Nous assistons au grand retour des armées arabes sur le devant de la scène », souligne Florence Gaub, chercheuse au Collège de défense de l'OTAN, qui participait, fin septembre, à un séminaire organisé sur ce thème à Rennes par le Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Négative ou positive, l'action des appareils militaires fut majeure dans les événements depuis 2011. Mais « le comportement des armées fut un élément de surprise des révolutions, aucune force n'a réagi comme on le pensait », note cette analyste.

Pour comprendre, il faut regarder la cohésion préalable des forces dans chacun des pays. « Un régime qui ne fait pas confiance à son armée compromet sa cohésion de peur d'un coup d'Etat », rappelle Florence Gaub. Il se repose sur des identités tribales, crée des structures paramilitaires et des institutions de contrôle de l'armée, favorise au sein de celle-ci des petites unités très spécialisées.

Deuxième clé de compréhension : le rapport de l'appareil militaire au peuple. Se distinguent, d'un côté, les armées dont l'allégeance se prête à un régime – en Libye, en Syrie, mais aussi à Bahreïn ou en Algérie –, de l'autre, celles qui se réfèrent à un Etat – Egypte, Tunisie, Irak. Certaines d'entre elles furent des outils de répression au service de l'autocratie, même si elles se présentent historiquement comme des forces laïques au service

de la protection du peuple.

Vue de l'extérieur, l'armée libyenne semblait puissante. Mais elle était marginalisée et désarmée au profit des unités prétoriennes du colonel Kadhafi, telles que la 32^e brigade de Khamis, l'un des fils du Guide. Plusieurs tentatives de coup d'Etat, notamment celui de 1993 mené par des officiers de la tribu warfala, qui s'était alliée à Mouammar Kadhafi en 1969, avaient entraîné purges et mesures vexatoires. En 2011, seules les unités d'élite du régime ont ainsi combattu jusqu'au bout. Des milliers de soldats ont déserté au début de la révolte, accélérant la désintégration de l'armée.

« L'armée, comme tous les groupes sociaux, a pâti de la politique d'atomisation menée par le régime. Sa nationalisation sera très problématique », estime Saïd Haddad, chercheur à Saint-Cyr. Le gouvernement continue de déléguer une partie de la sécurité à des milices (katibas) dont le nombre total est estimé entre 100 et 500, et les combattants armés entre 100 000 et 200 000. Le mouvement d'institutionnalisation en cours n'a pas d'issue certaine, comme en ont témoigné les événements récents de Benghazi.

En Tunisie, l'armée nationale a été tenue à l'écart des affaires politiques et des prébendes du régime Ben Ali. Cette petite force très républicaine de 27 000 hommes s'est affichée dès les premières manifestations de mi-décembre 2011 comme protectrice, face aux violences d'une police honnie. Comme le souligne Hedia Khadhar, professeure à la faculté des sciences humaines de Tunis, « la thèse selon laquelle le général Rachid Amar, chef de l'état-major, aurait refusé l'ordre de tirer sur la foule s'est vite diffusée ». Dès le

15 janvier, des images glorifiant l'armée se répandent sur Facebook. On demande qu'elle soit « élue armée de l'année 2011 ».

Le couvre-feu est respecté, des comités de quartier se constituent pour seconder les militaires, car ils n'ont pas pu se déployer partout. L'ancien caporal Amar, promu par Ben Ali en 2002 après un accident

« Un régime qui ne fait pas confiance à son armée compromet sa cohésion de peur d'un coup d'Etat »

FLORENCE GAUB

chercheuse au Collège de défense de l'OTAN

d'hélicoptère aux circonstances encore mystérieuses qui a tué 17 généraux, devient un héros. Mais, dès le mois de mars, des critiques ont surgi quant au rôle réel des généraux.

Aujourd'hui, de nombreux Tunisiens s'inquiètent du rôle que pourrait jouer l'armée à l'avenir, notamment face aux islamistes. Car, explique M^{me} Khadhar, « pour finir, elle apparaît comme une épée de Damoclès sur la révolution, sur le thème : si vous voulez que l'armée reste dans les casernes, réussissez votre transition démocratique ».

En Egypte, où tous les présidents depuis 1952 ont été des officiers avant que les élections ne portent à la tête du pays, en juin, un ingénieur

issu des Frères musulmans, Mohamed Morsi, le scénario est encore plus ouvert. Au début de la révolte, « l'armée a hésité sur la conduite à tenir, le commandement a mesuré la situation pendant plusieurs jours », indique Amin Tarzi, enseignant à la Marine Corps University de Quantico (Etats-Unis). Les généraux décideront de ne pas tirer sur la foule. De quoi retrouver un prestige perdu? « Depuis 5 000 ans, l'armée protège le peuple d'Egypte », pouvait-on lire parmi les slogans des manifestations de la place Tahrir.

Le Conseil suprême des forces armées apparut après le départ d'Hosni Moubarak ressemble beaucoup à celui du coup d'Etat de 1952, note M. Tarzi, à la différence notable qu'il a, cette fois, autorisé des élections. Pourquoi? Notamment, affirme ce chercheur, en raison de l'accord, tacite ou direct, passé avec les Frères musulmans. « Ce sont deux institutions qui se rencontrent et regardent l'avenir. Elles mènent un jeu du chat et de la souris. La question est : combien de temps leur arrangement va tenir, qui va baisser la tête en premier? » La mise à la retraite surprise, en août, de l'impopulaire maréchal Tantaoui, ministre de la défense, avec plusieurs autres hauts gradés, relève de cet arrangement. Il a, aussi, permis à une nouvelle génération d'officiers de se lever.

Selon Amin Tarzi, « les forces armées sont encore en position de gagner. Elles veulent une répartition des tâches : à elles la sécurité, aux Frères, le social ». De leur côté, « les Frères travaillent sur le long terme, espérant diviser l'armée et voir dans quelques années, comme en Turquie, les civils prendre le dessus ».

Pour Amal Hamada, de l'université du Caire, il n'y a eu aucune décons-

truction de l'ancien régime. « L'armée, rappelle-t-elle, a légitimé le régime Moubarak et lui a fourni une base de recrutement pour toutes les institutions du pays, ministres, fonctionnaires, cadres des collectivités locales, des médias, des grands groupes. » A présent, « elle veut s'assurer auprès des Frères qu'elle sera exempte de poursuites pour corruption ou répression, qu'elle maintiendra son immense pouvoir économique et son contrôle sur la justice ».

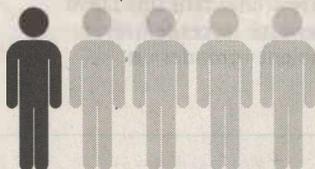
Un joker pourrait perturber cet équilibre : les salafistes, qui ont obtenu un quart des suffrages aux législatives. Si l'armée sent son pouvoir lui échapper, conviennent les deux analystes, un scénario violent n'est pas à exclure.

En Syrie, jusqu'où l'armée soutiendra-t-elle Bachar Al-Assad? « Les logiques claniques et confessionnelles ont leurs limites dans la gestion de l'armée par le pouvoir alaouite », souligne Sihem Djebbi, doctorante à l'Institut d'études politiques de Paris. Non seulement en raison des oppositions régionales, générationnelles, idéologiques qui traversent le groupe alaouite, mais aussi en raison de l'organisation même des forces de sécurité : cloisonnement des services, mise en compétition des structures de l'armée, rotation des postes accélérée, « achat » de cadres militaires, comme de familles sunnites, devenus des entrepreneurs. Autant d'éléments qui retardent un basculement au profit des forces rebelles.

Considérées depuis les années 1970 comme partie intégrante des systèmes autoritaires du monde arabe, les armées offrent un visage moins lisible. La question de leur nouvelle place s'ajoute aux incertitudes, nombreuses, qui pèsent sur les transitions « démocratiques » en cours. ■

UNE POPULATION JEUNE...

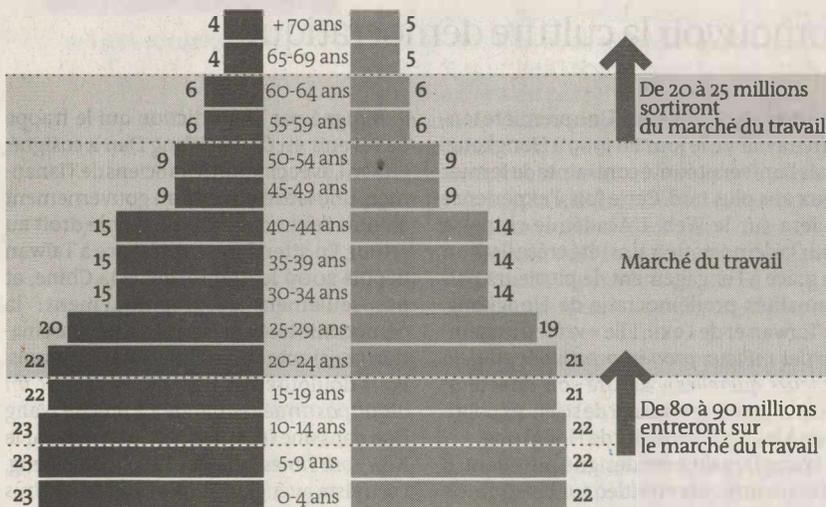
1 personne sur 5
est âgée de 15 à 24 ans
(en 2010)



... ACCÉDANT MASSIVEMENT AU MARCHÉ DU TRAVAIL...

Pyramide des âges en 2010, en millions

■ Hommes ■ Femmes



SOURCES : PNUD ; BANQUE MONDIALE ; EDUCATION FOR EMPLOYMENT (E4E) INFOGRAPHIE LE MONDE

Avec des taux de chômage moyens supérieurs à 25%, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont les deux régions du monde les plus touchées par le chômage des jeunes.

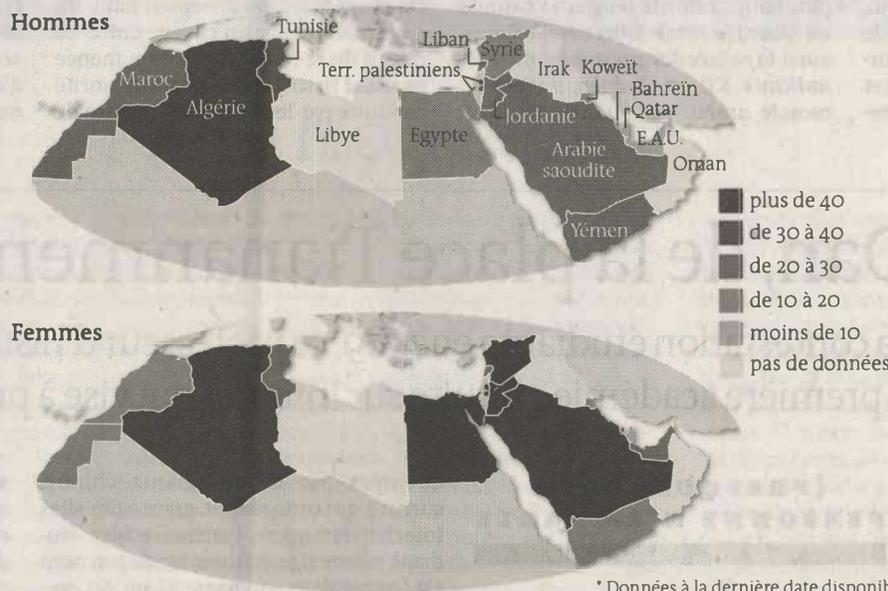
L'exaspération sociale liée au manque d'emplois a été l'une des causes du déclenchement du « printemps arabe ». Les premières manifestations, en Tunisie, en

décembre 2010, ont éclaté dans les zones défavorisées de l'intérieur du pays, après l'immolation d'un jeune chômeur empêché de poursuivre son activité de vendeur des rues.

Près de deux ans plus tard, cette question apparaît comme le principal défi socio-économique pour les Etats de la région. D'autant plus difficile à relever que

... DONT LE TAUX DE CHÔMAGE EST LE PLUS FORT DU MONDE...

Taux de chômage des jeunes, en %*



... MAIS DE PLUS EN PLUS ÉDUQUÉE...

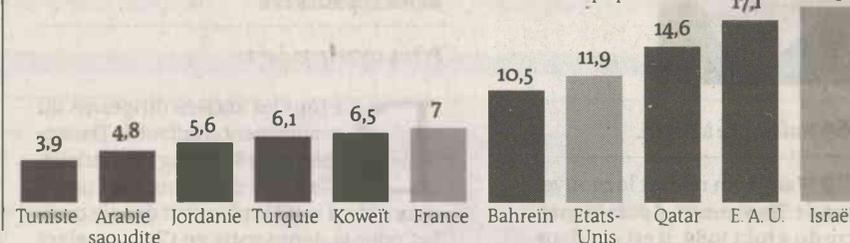
Part de jeunes faisant des études supérieures dans les pays arabes en 2010

24 %

+ 5 points depuis 2000

... ET CONNECTÉE

Part des nouveaux utilisateurs de Facebook en 2010, en % de la population



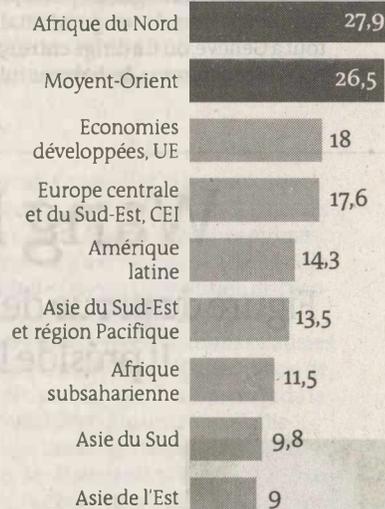
le marché de l'emploi connaît une dégradation mondiale. Selon le Bureau international du travail (BIT), qui a publié en mai 2012 un rapport sur les « Tendances mondiales de l'emploi des jeunes », le taux de chômage a fortement augmenté dans les pays d'Afrique du Nord, à la suite des révolutions, enregistrant une hausse de près de 5 points de pourcentage entre 2010 et 2011.

Mais le plus délicat reste à venir, alors qu'un tiers de leur population a moins de 15 ans et qu'un cinquième se situe dans la tranche des 15-24 ans. Conséquence de cette pyramide des âges : quelque 80 millions de jeunes feront leur entrée sur le marché de l'emploi au cours des vingt prochaines années. Or, plusieurs de ces Etats du nord de l'Afrique ont vu leurs éco-

nomies fortement déstabilisées par les mouvements de contestation. Tous affrontent un contexte plus large de récession mondiale.

Le défi n'est pas seulement quantitatif : avec près d'un quart des jeunes des pays arabes poursuivant des études supérieures en 2010, l'enjeu réside tout autant dans la création d'emplois qualifiés. ■

Comparaison internationale en 2011, en %



* Données à la dernière date disponible entre 2004 et 2010, à l'exception du Yémen (1999)

Tarek Mitri

Un chrétien libanais au chevet de la Libye

15 OCTOBRE | DÉBUT PRÉVU DE SON MANDAT ONUSIEN EN LIBYE

Spécialiste respecté du dialogue interreligieux, cet universitaire, ancien ministre, prend la tête de la mission de l'ONU chargée d'accompagner le gouvernement et le peuple libyens dans l'édification d'un Etat de droit

LAURE STEPHAN

Beyrouth, correspondance

Sur son bureau à l'université américaine de Beyrouth, les essais consacrés à la Libye et les rapports des Nations unies s'empilent : la mission de Tarek Mitri, attendu vers la mi-octobre à Tripoli, a déjà commencé. Cet universitaire libanais, plusieurs fois ministre, y prendra la relève du Britannique Ian Martin en tant que représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

La nomination de cet artisan respecté du dialogue interreligieux a été annoncée le 12 septembre, jour où l'on apprenait la mort de l'ambassadeur américain Christopher Stevens lors de l'attaque du consulat à Benghazi. L'assaut, qualifié par Washington d'« attentat terroriste planifié », a conforté les pessimistes des révoltes arabes. Tarek Mitri n'est pas des leurs : « Je n'aime pas la métaphore du "printemps arabe", empruntée à l'Europe, qui ne dure qu'une saison et auquel on fait succéder un "hiver islamiste". Je suis un Arabe qui, malgré les déceptions des uns et des autres, reste persuadé que les révolutions régionales ouvrent la voie à un avenir meilleur, même si ce sera long et difficile. » Sur la Libye, ce moustachu au physique bonhomme s'enthousiasme du « succès des élections [de juillet], qui ont laissé apparaître un paysage loin d'être monochrome ». A Tripoli, il devra accompagner le processus politique, superviser l'aide technique (justice, police), coordonner le travail des agences des Nations unies.

C'est dans une autre Tripoli, elle aussi baignée par la mer, qu'est né Tarek Mitri, il y a 52 ans : non pas la capitale de la Libye, mais la grande localité du nord du Liban, qui compte une minorité chrétienne dont il est issu. De confession orthodoxe, ce père de deux enfants a un long parcours académique derrière lui, au Liban et à l'étranger. Il a passé plus de quinze ans hors de son pays natal, surtout à Genève, où il a dirigé entre 1991 et 2005 le programme de dialogue interre-

ligieux du Conseil œcuménique des Eglises (COE). Il y a piloté plus spécifiquement le dialogue entre chrétiens et musulmans. « Tarek Mitri a promu un échange sur des questions de société : respect des droits de l'homme, développement... Sa connaissance de l'Occident et de l'Orient lui donne une réelle crédibilité pour être un homme de dialogue sans naïveté », estime Geneviève Jacques, militante de la Cimade (association active auprès des migrants et des réfugiés en France) et ancienne du COE.

Parmi ses activités dans ce cénacle, cet érudit, auteur de plusieurs ouvrages, multiplie les médiations dans des pays touchés par des conflits interreligieux : Sri Lanka, Philippines, Bosnie, Soudan, Nigeria... Il participe aussi à des rencontres internationales sur l'interreligieux ou la recherche de justice et de paix. Dans ce cadre, il se lie avec « de nombreux opposants libyens », en

« Je n'aime pas la métaphore du "printemps arabe" qui ne dure qu'une saison et auquel on fait succéder un "hiver islamiste" »

Europe ou lors de visites dans le pays alors sous la coupe de Mouammar Kadhafi. Cela lui assure aujourd'hui de bons contacts avec les acteurs de la nouvelle Libye, « tant parmi les libéraux que parmi les islamistes », comme les Frères musulmans. « Au sein du COE, je dialoguais avec les islamistes qui rejettent la violence et acceptent l'alternance démocratique », se souvient-il.

Pour Mohammed Nokkari, juge et ancien directeur de Dar El-Fatwa (la plus haute autorité religieuse sunnite au Liban), « Tarek Mitri connaît bien, aussi, la pensée des groupes salafistes et radicaux. S'il est chrétien, il vient du monde arabe. Ces qualités peuvent



Tarek Mitri, alors ministre des affaires étrangères du Liban, à une réunion de la Ligue arabe, au Caire, en 2008.

KHALED DESOUKI/AFP

l'aider à amorcer des discussions entre l'Etat libyen et ces groupuscules », qui représentent un défi pour le pouvoir central.

A la fin des années 1990, l'homme lance un dialogue interlibanais en rassemblant un groupe de 25 intellectuels et responsables politiques, d'abord à Montreux, en Suisse. Leurs réunions se tiendront jusqu'en 2004. Le politologue Joseph Bahout a participé à cette aventure : « Nous avons vu se déployer le talent d'un homme sage, capable de réunir des gens aux opinions parfois très divergentes, de trouver des compromis utiles et intelligents. Cette expérience de médiateur et d'intellectuel engagé va lui servir en Libye. »

Si son sens du dialogue est vanté, l'engagement politique de M. Mitri au Liban ne fait pas consensus dans un pays marqué par un clivage entre les camps du 14-Mars (opposition menée par Saad Hariri) et du 8-Mars (majorité conduite par le Hezbollah). Rentré de

Suisse au Liban en 2005, il sera, jusqu'en 2011, tour à tour ministre de la culture, de l'information et des affaires étrangères par intérim, après avoir participé à un premier cabinet de transition mis en place au lendemain de l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri. « Il est devenu un ministre de choc et de combat, dans le camp du 14-Mars », rappelle Joseph Bahout, professeur à Sciences Po. Il a montré qu'il avait une carrure politique, qu'il avait le sens des rapports de force. » Tout en perdant son image d'« indépendant ».

Les partisans du 8-Mars pointent la proximité de M. Mitri avec l'ancien premier ministre sunnite Fouad Siniora, honni par la majorité actuelle pour sa gestion économique du pays et ses relations avec Washington, dont M. Mitri a été l'une des plumes. Après les fuites de WikiLeaks, l'universitaire a aussi été accusé d'avoir souhaité, comme d'autres témoins du 14-Mars, l'écrasement du Hezbollah durant la guerre de

2006 avec Israël – ce dont il se défend. A l'époque, il est l'émissaire du gouvernement Siniora aux Nations unies pour y plaider un cessez-le-feu, tandis que le conflit ravage le Liban. « Tout le monde, même le Hezbollah, m'envoyait des messages de soutien », raconte-t-il. Les pourparlers au Palais de verre aboutiront à l'adoption de la résolution 1701 mettant fin aux affrontements.

Tarek Mitri a aussi négocié aux Nations unies la création du Tribunal spécial pour le Liban, votée en 2007. Ce tribunal, chargé de juger les assassins de Rafic Hariri, continue de diviser les Libanais en deux blocs presque égaux. L'ex-ministre estime qu'un « changement en Syrie permettra que le Liban devienne un pays "normal", qui ne soit plus dirigé localement par des intérêts régionaux. » Dans l'immédiat, il officiera loin de cette arène, dans une Libye où « les promesses de succès de la révolution » lui semblent « grandes ». ■

Wang Dan, de la place Tiananmen au cyberactivisme

Figure de proue de la contestation étudiante en 1989, ce professeur d'histoire en exil continue son combat sur le Web.

Il préside la première académie gratuite sur Internet qui vise à promouvoir la culture démocratique



AFP

1969 Naissance à Pékin.

1989 Wang Dan rejoint le mouvement de Tiananmen. Après le massacre du 4 juin 1989, il est condamné à quatre ans de prison. Il sera libéré en 1993, arrêté à nouveau en 1995 et condamné à onze ans de prison.

1998 Libéré sous la pression américaine, il part pour les États-Unis et reprend des études à Harvard.

2010 Il fonde l'Académie chinoise pour la démocratie.

**(PRESQUE) PLUS
PERSONNE N'EN PARLE**

BRICE PEDROLETTI

Pékin, correspondant

De tous les anciens dirigeants du mouvement étudiant de Tiananmen en 1989, Wang Dan, aujourd'hui âgé de 43 ans, est l'un de ceux qui est resté le plus actif dans le combat pour la démocratie en Chine, malgré l'exil et les querelles qui traversent la communauté des prodémocrates chinois. A Taiwan, où il enseigne l'histoire à l'université nationale de Tsinghua (il vit le reste de l'année à Los Angeles), le professeur Wang anime régulièrement un « salon de la démocratie », à l'instar de ceux qu'il tenait quand il était étudiant en histoire à l'université de Pékin en 1989. Depuis l'ouverture d'échanges universitaires entre la Chine et Taiwan, ces causeries sont souvent fré-

quentées par des étudiants chinois curieux, qui connaissent, grâce à des sites Internet étrangers, l'ancien leader étudiant, même si toute mention de son nom est bannie dans son pays : « *L'un des premiers étudiants de Chine à y assister était de Pékin, cela m'a ému. Qu'ils participent ainsi, c'est exactement ce que je souhaitais* », nous a-t-il expliqué dans un courriel.

Livrer bataille muni d'une souris

Wang Dan s'est donné pour mission d'exploiter au mieux la formidable plateforme de l'Internet afin de sensibiliser les nouvelles générations de Chinois. En février 2010, il a lancé sur Facebook, depuis Taiwan, au côté d'une vingtaine d'autres militants, un manifeste appelant à la révolution Internet en Chine : « *Blogs, forums, chats : chaque lieu en ligne est un champ de bataille potentiel... chaque ordinateur est une base armée, et chacun peut livrer bataille à tout moment muni de rien d'autre qu'une souris* », y lit-on.

La même année, après l'attribution in absentia du prix Nobel de la paix, à Oslo, en décembre, au dissident emprisonné Liu Xiaobo, Wang Dan relance l'idée d'une uni-

versité de la démocratie. Une première tentative avait vu le jour en 1989 à Hongkong, mais l'université a été contrainte de fermer deux ans plus tard. Cette fois, l'expérience se fera sur le Web. L'Académie chinoise pour la démocratie a ainsi été créée il y a un an grâce à l'engagement de plusieurs personnalités prodémocratie de Hongkong, de Taiwan et de l'exil. Elle « *veille à rassembler les milieux prodémocratiques au-delà de leurs querelles* », assure son directeur, Joseph Cheng, professeur de sciences politiques à la City University de Hongkong.

Wang Dan en a été désigné président. Il y assure un cours en vidéo sur l'histoire de la République populaire et participe à des discussions vidéofilmées, comme en juillet, sur Skype, avec le dissident chinois Hu Jia s'exprimant depuis son domicile à Pékin. Le site (<http://ns4d.org/>) est bloqué en Chine, mais les internautes y accèdent par des logiciels de contournement de la censure. « *L'Académie fait partie de la révolution Internet, et je continue à croire que l'avenir de la Chine repose sur une combinaison entre la jeunesse et Internet* », nous écrit Wang Dan. La génération née dans les années 1990 en sera, à son avis, le moteur.

Indigné par l'interdiction qui le frappe de revenir en Chine, Wang Dan a cosigné, en avril, avec cinq autres anciens de Tiananmen, une lettre ouverte au gouvernement chinois l'exhortant à respecter le droit au retour. En attendant, sa présence à Taiwan depuis 2009 le rapproche de la Chine, et pas seulement géographiquement : la démocratie taiwanaise exerce une fascination croissante sur les internautes chinois. Pour douloureux qu'il soit, « *l'exil est un atout, pas un désavantage* », a précisé Wang Dan dans une tribune publiée en mai par le *New York Times* lorsque Chen Guangcheng, l'activiste aveugle, est parti aux États-Unis après sept ans de prison et de séquestration. Lui-même, explique-t-il, avait d'abord refusé quand on lui proposa de partir aux États-Unis à sa sortie de quatre ans de prison, en 1993. Il fut encore arrêté en 1995 et condamné à... onze ans de prison. Quand l'occasion s'est de nouveau présentée sous la pression américaine en 1998, juste avant la visite de Bill Clinton en Chine, il a accepté – pour sa famille et pour lui-même. « *Je n'ai jamais regretté ce choix* », écrit-il. Pour lui, « *Internet et la mondialisation ont changé le concept même de l'exil* ». ■